

# HONORAIRES TRANSACTIONS

## Appartements, Maisons, Murs professionnelset Terrains

### Rémunérations TTC sur prix Net vendeur

### A la charge de l'acquéreur

De 0 à 70 000€	5000€ TTC
De 70 001€ à 119 999€	7%
De 120 000€ à 149 999 €	6%
De 150 000€ à 199 999€	5,5%
De 200 000€ à 299 999€	5%
De 300 000€ à 499 999€	4,5%
500 000€ et au-delà	3,5%

Barème d'honoraires au 18/04/2025

Ces taux s'entendent TVA au taux en vigueur de 20%

Ils comprennent les prestations de visite, de négociation, de constitution du dossier de vente ainsique la rédaction du Compromis de vente

# HONORAIRES GESTION LOCATIVE

## Appartements, Maisons, Garages

### Bien à usage d'habitation nu ou meublé

**10.5 % TTC du montant du loyer chargé incluant la GLI (garantie de loyer impayé)**  
**+ 50€ pour la rédaction du bail**

Prise en charge des frais de procédure (avocats et huissiers)\*

Prise en charge des dégradations locatives\*

Certificat de garantie de prise en charge de l'assurance avant l'entrée du locataire\*

La gestion locative se fait en partenariat avec la nourrice locative



# HONORAIRES DE LOCATION

## Appartements, Maisons, Garages

**Frais d'organisation de visites, de constitution du dossier, de rédaction du bail, d'établissement de l'état des lieux :**

**14 % TTC du montant du loyer annuel hors charges**

**Les honoraires sont partagés par moitié entre le propriétaire - bailleur et le locataire  
(Soit 7% chacun)**

Dans la limite de plafonds légaux établis par la loi Alur de 2014 des logements qui ne sont situés ni en zone tendue ni en zone très tendue

**+ 40€ forfaitaire si le logement est meublé**  
(Forfait correspondant à l'inventaire pour la première mise en location)

**Avenant au contrat de location**

**Prix forfaitaire de 100€ TTC**

Barème d'honoraire au 18/04/2025

